

Paris, le 4 juin 2012

**Communiqué commun du Cluster Maritime Français
et de l'Institut Français de la Mer**

ANNULATION FORCEE DU RECORD SNSM : LA HONTE !

La communauté maritime française n'arrive pas à le croire, le CMF et l'IFM sont scandalisés...

Une cinquantaine de bateaux, prêts à en découdre amicalement ce week-end dans le cadre d'un défi devenu au fil des ans le symbole magnifique des plus belles valeurs de la mer, a été immobilisée par une décision de blocage qui restera une tache pour ses auteurs et une insulte de quelques-uns à tous les gens de mer.

Ni la nature ni l'existence du conflit ayant conduit à ce reniement ne sont en cause, tout simplement car le droit social est un principe républicain fondamental. Mais la solidarité des gens de mer, et donc (pensait-on) celle de professionnels maritimes responsables de ce scandale, exigeaient à l'évidence une « trêve » au nom de la mission la plus noble et la plus utile pour les gens de mer eux-mêmes : le SAUVETAGE. Sans compter le mépris affiché vis-à-vis de tous ceux qui avaient contribué, bénévolement le plus souvent, à l'organisation de cette fête de la mer.

Ne pas avoir compris cela, ne pas avoir compris qu'une ouverture s'imposait (et grandirait ceux qui la décideraient) est ahurissant, inacceptable, imbécile, et surtout d'une grande tristesse.

Contact :

Francis Vallat – 06 07 23 91 64
Eudes Riblier – 06 73 99 32 76